

nouveaux
modules

Université d'été francophone en **SANTÉ PUBLIQUE**

12^{ème}
ÉDITION

Programme



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ francophone
en **SANTÉ PUBLIQUE**
de Besançon

Besançon

du 28 juin au 3 juillet 2015



Avec le soutien de :



et en collaboration avec :
L'École de Santé publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine
L'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne

Demande de renseignements et inscription

Site internet : www.ars.sante.fr/Univete.96210.0.html

Contact

Lara DESTAING

tél. : 03 81 66 55 75

courriel : lara.destaing@univ-fcomte.fr

Adresse postale :

Université d'été francophone en santé publique

Faculté de médecine et de pharmacie

19 rue Ambroise Paré

CS 71806

25030 Besançon CEDEX

France



Continuité et audace

Pour la 12^{ème} année consécutive, nous poursuivons le chemin tracé. Si les thèmes, le contexte, les participants évoluent, nous nous inscrivons depuis le début dans une démarche pédagogique participative, en cohérence avec l'esprit de la santé publique que nous défendons.

La démocratie sanitaire est une réalité parfois difficile à atteindre. Au début de l'été, nous tentons tous les ans de lui donner, modestement et à notre niveau, une dimension vivante. Ce processus va au-delà des mots et des bonnes intentions. Il suit le parcours du changement et de l'innovation à travers des modules renouvelés périodiquement mais aussi d'un public de plus en plus diversifié, celui qui donne sens à la promotion de la santé.

En 2015, l'École des hautes études en santé publique (EHESP) rejoint les promoteurs de notre université. Nous en sommes très heureux et fiers. Cette ouverture nous donne des perspectives nouvelles, tant au niveau des thématiques traitées que du potentiel des enseignants de cette École. Par ailleurs, nous sommes entrés en dialogue avec le préfigurateur du nouvel Institut de santé réunissant notamment l'Institut national de veille et de sécurité sanitaire et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, ce dernier étant un partenaire fidèle et investi depuis le début dans l'Université d'été de Besançon.

Enfin, le cercle des Universités sœurs continue de s'agrandir. Après Dakar, Bruxelles, Sousse pour le Maghreb, Haïti est venu nous rejoindre en 2014. Si

chacune de ces Universités prend des formes particulières, l'esprit reste le même. En 2015, nous profiterons de l'Université de Besançon pour réunir tous ces acteurs du monde entier lors d'un séminaire satellite.

En 2015, de nouveaux modules apparaissent, d'autres sont entièrement transformés. Nous voudrions relever deux



d'entre eux. Ils traitent de sujets importants mais jamais proposés jusqu'à ce jour. Les addictions posent des questions sociétales et de santé. Les débats actuels en témoignent. Ce sujet sera envisagé avec un esprit d'ouverture, à partir d'approches mises en avant au cours de ces dernières années pour prévenir ou prendre en charge les personnes concernées, dans des contextes souvent difficiles. Le handicap est le deu-

xième thème abordé au sein d'un autre module. La place de la personne handicapée et de ses proches, le rôle des associations et des tutelles, le processus participatif indispensable pour agir en faveur du bien-être et lutter contre la marginalisation, les questions éthiques posées... seront un ensemble de sujets revisités dans l'esprit de la promotion de la santé.

Nous vous attendons donc nombreux à Besançon en 2015 pour cette semaine de formation, de rencontres et d'échanges.

À très bientôt !

*François Baudier, Élisabeth Monnet,
Claude Michaud et Lara Destaing*

Présentation de l'Université d'été en santé publique	p 5
Organisation partenariale	p 7
Public et déroulement	p 10
Modules proposés	p 12

Politique et organisation de la santé

1. Offre de santé et financement : de l'expérience locale à l'international	p 13
2. Réduire les inégalités sociales de santé : comprendre pour mieux intervenir	p 14
3. Recours aux dispositifs de prévention durant les différents âges de la vie : du droit universel à l'accès réel *	p 15

Méthodes pour l'intervention et l'évaluation

4. Construire ensemble des actions communautaires de promotion de la santé : pourquoi et comment ? *	p 16
5. Projets territoriaux de santé : mise en œuvre et animation *	p 17
6. Dépistages et santé publique : intérêts, limites et questions en débat *	p 18
7. Education thérapeutique et activité physique	p 19
8. Nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de la santé pour tous *	p 20
9. Transfert de connaissances en promotion de la santé : identifier et mettre en œuvre des actions probantes	p 21
10. La santé dans toutes les politiques publiques : les évaluations d'impact sur la santé	p 22
11. Production et utilisation de données qualitatives dans le champ de la santé publique *	p 23

Approches par population, lieu de vie ou thématique

12. Santé, environnement et territoires : leviers pour la promotion de la santé	p 24
13. Les addictions : des défis et des actions en débat *	p 25
14. La question du handicap : un devoir collectif et des engagements pluriels *	p 26
15. Avancée en âge et promotion de la santé	p 27

**Nouveaux modules par rapport à l'édition 2014*

Inscription	p 28
Le réseau des Universités « sœurs »	p 30
Bulletin d'inscription	p 36
Plan	p 39

Présentation de l'Université d'été en santé publique

La Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon, l'Agence régionale de santé (ARS) de Franche-Comté, l'École des hautes études en santé publique (EHESP) et leurs partenaires reconduisent en 2015 cette manifestation pour la 12^{ème} année consécutive.

A noter l'apparition de nombreux nouveaux modules de formation ou d'enseignements complètement renouvelés : « Construire ensemble des actions communautaires de promotion de la santé : pourquoi et comment ? », « Nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de la santé pour tous », « Dépistages et santé publique : intérêts, limites et questions en débat », « Les addictions : des défis et des actions en débat », « La question du handicap : un devoir collectif et des engagements pluriels », « Recours aux dispositifs de prévention durant les différents âges de la vie : du droit universel à l'accès réel », « Projets territoriaux de santé : mise en œuvre et animation », « Production et utilisation de données qualitatives dans le champ de la santé publique ».

Contexte

Une formation ouverte à toutes les personnes concernées par les questions actuelles de santé publique

Dans l'ensemble des pays francophones, au fur et à mesure que les dispositifs de santé publique se développent, les besoins de réflexion, d'échanges et de formation collective se renforcent pour tous les acteurs concernés par ces évolutions : professionnels des champs de la santé, du médico-social, du social et de l'éducatif, chercheurs et universitaires, acteurs du monde associatif, élus et usagers...

Cependant, l'offre de formation continue reste limitée en matière de promotion de la santé, de prévention, d'organisation des politiques publiques, d'évaluation ou d'éducation pour la santé.

Cette situation peut s'expliquer par la différence existant entre, d'une part, des initiatives nombreuses (multiples programmes nationaux, régionaux et locaux de santé publique), et d'autre part, une formation et une recherche encore peu développées, d'où une faible capitalisation conceptuelle et scientifique.

Partant de ce constat, les acteurs francophones de la santé publique, enseignants-chercheurs, décideurs et intervenants de terrain se sont regroupés il y a plusieurs années en réseaux internationaux pour réfléchir sur leurs pratiques et enrichir leur formation.

C'est dans cette dynamique que se sont inscrits les promoteurs de l'Université d'été en proposant ce dispositif de formation continue.

Objectifs

Fédérer les savoirs et les savoir-faire autour du concept de promotion de la santé

Le concept de promotion de la santé (Charte d'Ottawa 1986) constitue le fil conducteur de l'Université d'été, de ses enseignements et de ses débats.

Cette manifestation a pour but d'unir le potentiel de toutes les personnes concernées par les questions de santé publique dans le monde francophone, de favoriser la réflexion et les échanges autour d'expériences originales afin de répondre à des problématiques concrètes sur des sujets d'actualité.

La promotion de la santé

La promotion de la santé s'inscrit dans la lignée de la définition OMS de la santé (un état de complet bien-être physique, mental et social). Elle se situe donc dans une double perspective :

- permettre aux populations d'améliorer leur propre santé en leur donnant les moyens d'un plus grand contrôle sur celle-ci,
- faire de la santé une ressource de la vie quotidienne (un moyen parmi d'autres pour le mieux être) et non un but dans la vie (une fin en soi).

Elle repose sur cinq stratégies :

1. Élaborer une politique publique saine

Une politique de promotion de la santé combine des méthodes différentes mais complémentaires, notamment la législation, les mesures fiscales, la taxation et les changements organisationnels.

2. Créer des milieux favorables

Pour favoriser une meilleure santé, il est indispensable de promouvoir un milieu de vie sain. La protection des milieux naturels et artificiels et la conservation des ressources naturelles doivent recevoir une attention particulière.

Les conditions de vie, de loisirs, de travail sont aussi essentielles.

3. Renforcer l'action communautaire

La promotion de la santé favorise la participation effective et concrète des populations à la fixation des priorités, à la prise de décision et à l'élaboration des stratégies d'action, pour atteindre un meilleur niveau de santé.

4. Acquérir des aptitudes individuelles

La promotion de la santé soutient le développement individuel et social en offrant des informations, en assurant l'éducation pour la santé et en perfectionnant les aptitudes indispensables à la bonne santé.



5. Réorienter les services de santé

Le rôle du système sanitaire ne peut plus se limiter à la seule prestation de soins médicaux, il doit s'ouvrir à des pratiques multisectorielles et favoriser l'adoption par la population de modes de vie sains.

La promotion de la santé est donc considérée comme une stratégie qui établit un lien entre les individus et leur environnement et qui prend en compte à la fois les choix personnels et les responsabilités de la société dans la perspective d'améliorer la santé de tous.

Organisation partenariale

Elle a pour but :

1. d'unir le potentiel d'équipes universitaires et de professionnels de santé publique engagés dans une pratique de terrain,
2. d'associer des intervenants venant d'organismes de différents pays francophones.

L'Université d'été vise à faire le lien entre action et recherche, et à répondre à des problématiques concrètes, en favorisant une réflexion et des échanges autour d'expériences originales.

ORGANISMES PROMOTEURS

- Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon (Université de Franche-Comté)
- École des hautes études en santé publique (EHESP)
- Agence régionale de santé (ARS) de Franche-Comté.

En collaboration avec :

- L'École de Santé Publique, Faculté de médecine, Université de Lorraine
- L'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne

ORGANISMES PARTENAIRES OU ASSOCIÉS À L'UNIVERSITÉ D'ÉTÉ

Institutions ou associations nationales, régionales ou locales :

- Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des droits des femmes
- Caisses d'Assurance maladie et leurs réseaux
- Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes)
- Fédération nationale de la Mutualité Française (FNMF)
- Société française de santé publique (SFSP)

- École nationale supérieure de Sécurité sociale (EN3S)
- Institut Renaudot
- Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT)
- Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examen de santé (Cetaf)
- Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (Afdet)
- Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Besançon
- Conseil régional de Franche-Comté
- Ville de Besançon

Réseaux francophones

ou organismes de pays francophones :

- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)
- Réseau francophone en santé « Vers l'unité pour la santé »
- Réseau francophone international pour la promotion de la santé (RÉFIPS)
- Réseau francophone de promotion de la sécurité et de la prévention des traumatismes
- Educa-Santé, Belgique
- ONG Action et Développement (AcDev), Sénégal
- Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) Tunisie

Universités :

- APES-ULg, École de Santé publique de l'Université de Liège

Elle est organisée en lien avec la Bibliothèque universitaire médecine-pharmacie de l'Université de Franche-Comté, du centre régional de documentation en santé publique de Franche-Comté, de l'antenne du Doubs de l'instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Franche-Comté, de l'École de santé publique de Nancy-Université de Lorraine, de la Société française de santé publique ainsi que de l'Inpes, du réseau Banque de données de santé publique (BDSP) et du Haut Conseil de la santé publique.

Membres du Comité pédagogique

- **Cheikh Athie**, Président de l'ONG Action et Développement (AcDev) et du Comité d'organisation de l'Université francophone de Dakar en Promotion de la Santé.
- **Martine Bantuelle**, Directrice d'Educa-Santé (Belgique) et Déléguée du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) Europe.
- **François Baudier**, Responsable de l'Université d'été francophone en santé publique, Agence régionale de santé (ARS) de Franche-Comté.
- **Viviane Bayad**, Responsable pôle santé, Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT).
- **Agnès Bocognano**, Directrice déléguée santé à la fédération nationale de la Mutualité française.
- **Serge Briançon**, Directeur de l'École de santé publique, Faculté de médecine, Nancy-Université.
- **Omar Brixi**, Enseignant et Consultant en Santé Publique.
- **Laurent Chambaud**, Directeur de l'École des hautes études en santé publique (EHESP).
- **Fabien Cohen**, Coordinateur du service de santé publique dentaire du Val-de-Marne, Secrétaire général de la Société française des Acteurs de la santé publique bucco-dentaire (ASPBBD).
- **René Demeulemeester**, Président, Fédération nationale d'éducation et de promotion de la santé (FNES).
- **Norbert Deville**, Directeur du Centre technique d'appui et de formation des Centres d'examens de santé (Cetaf).
- **Alain Douiller**, Directeur du Comité départemental d'éducation pour la santé du Vaucluse.
- **Laurent El Ghozi**, Président de l'association « Élus, Santé Publique & Territoires ».
- **Céline Farley**, Chef d'unité scientifique - développement des compétences Vice-présidence aux affaires scientifiques à l'Institut national de santé publique du Québec.
- **Christine Ferron**, Directrice de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé de Bretagne.
- **Bertrand Garros**, Président de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Aquitaine.
- **Philippe Guilbert**, Bureau recherche et prospective, Direction générale de la santé.
- **Emmanuelle Hamel**, Chef du département formation et ressources à la Direction de l'animation territoriale et des réseaux de l'Inpes.

- **Bruno Herry**, Président de la Mutualité française de Franche-Comté, Président de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Franche-Comté.
- **Françoise Jabot**, Enseignant-chercheur à l'École des hautes études en santé publique (EHESP).
- **Ginette Lafontaine**, Présidente du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips), section des Amériques.
- **Lisandra Lannes**, Coordinatrice du Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips), section des Amériques.
- **Alain Levêque**, Professeur à École de Santé Publique, Université Libre de Bruxelles (Belgique).
- **Pierre Lombraïl**, Président de la Société française de santé publique.
- **Claude Michaud**, Chargé de mission PRS, Agence régionale de santé (ARS) de Franche-Comté.
- **Élisabeth Monnet**, Professeur, Département de Santé publique, Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon.
- **Marie-José Moquet**, Médecin Inspecteur de Santé publique, Agence régionale de santé (ARS) Ile de France.
- **Fred Paccaud**, Directeur de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne, Suisse.
- **Nicolas Prisse**, Chargé de mission, Secrétariat général des Ministères chargés des affaires sociales.
- **Pierre Ramon-Baldié**, Directeur de la recherche et du développement, École nationale supérieure de sécurité sociale (EN3S).
- **Odile Ritz**, Directrice générale adjointe, Centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Besançon.
- **Leila Saiji Joudane**, Représentante Assistante du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) Tunisie.
- **Brigitte Sandrin**, Directrice de l'Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (Afdet).
- **Marc Schoene**, Président de l'Institut Renaudot.
- **Jean Simos**, Directeur du Groupe de recherche en environnement et santé (GRES), Université de Genève, Suisse.
- **Chantal Vandoorne**, Directrice de l'APES (Appui en Promotion et en Éducation pour la Santé) Service Communautaire de Promotion de la santé, École de santé publique de l'Université de Liège.

Contacts avec les responsables

- **Dr François Baudier**
courriel : francois.baudier@ars.sante.fr
- **Pr Elisabeth Monnet**
courriel : elisabeth.monnet@univ-fcomte.fr

- **Claude Michaud**
courriel : claude.michaud@ars.sante.fr

Agence régionale de santé (ARS)
de Franche-Comté
La City - 3 avenue Louise Michel
CS 91785
25044 Besançon cedex

Faculté de médecine et de pharmacie
de Besançon
Département de Santé publique
19 rue Ambroise Paré
CS 71806
25030 Besançon cedex

Une formation basée sur la diversité

Diversité des profils

PUBLIC

Cette formation est particulièrement destinée à des professionnels en activité et des élus ou des citoyens œuvrant au sein d'institutions ou d'associations des champs sanitaires, sociaux ou éducatifs.

Lors de leur inscription à l'Université d'été, les participants sont invités à décrire succinctement leur formation initiale, leur parcours professionnel (ou d'élus) ainsi que leurs motivations (voir la partie "inscription").

De plus, une des spécificités de l'Université d'été est d'associer des participants issus de différents pays de la francophonie.

INTERVENANTS

Les enseignants sont des universitaires, des chercheurs mais aussi des professionnels ou citoyens, tous impliqués à leur niveau dans une démarche de réflexion active au sein du système de santé.

Responsables de programmes nationaux ou régionaux francophones, auteurs de recherches et de publications, ils partagent le même souhait d'agir et de réfléchir avec d'autres sur leur pratique. La majorité des enseignements bénéficie d'intervenants de plusieurs pays francophones et propose des comparaisons entre les systèmes de santé sur les thématiques abordées.

Diversité des savoirs et des expériences de chacun

DÉROULEMENT

Les modules

Durant la semaine, chaque participant suit le module qu'il a choisi parmi ceux proposés. Les enseignements se déroulent sur 8 demi-journées de formation (du lundi matin au vendredi matin). Le mercredi après-midi est "libre" pour permettre la découverte de la ville, de la région ou ménager du temps pour les échanges.

Une pédagogie active est proposée avec une vingtaine de participants par module.

Un (ou plusieurs) responsable pédagogique est présent au cours de l'ensemble du module. Il joue un rôle d'animation et fait le lien entre les différents intervenants.

L'enseignement comporte des interventions magistrales et des travaux en ateliers. Ces derniers privilégient la présentation par les participants de leur expérience personnelle en lien avec la thématique du module.

La documentation

- Pour chaque module, un dossier documentaire sera remis avant la session aux participants.
- Plusieurs services de documentation seront disponibles au cours de la session :
 - accès permanent à la Bibliothèque universitaire médecine-pharmacie de l'Université de Franche-Comté,
 - stands documentaires spécialisés en santé publique.

Ils ont été organisés en 2014 par les documentalistes du centre régional de documentation en santé publique de Franche-Comté, de l'antenne du Doubs de l'instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) de Franche-Comté, de la société française de santé publique, de l'école de santé publique de Nancy-Université de Lorraine, de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) et avec le concours d'un libraire bisontin.

Par ailleurs, durant la semaine, plusieurs **conférences débats** sont organisées sur des sujets d'actualité en santé publique. Elles auront lieu le mardi 30 juin et jeudi 1^{er} juillet avec la participation d'un ou plusieurs experts présents sur le campus. Ces rencontres s'adressent à l'ensemble des participants et contribuent aux échanges (entre participants mais également avec les enseignants). Elles sont ouvertes à un public extérieur à l'Université d'été.

Enfin, chaque matin, **le journal « Le Temps de l'Université »** donne les dernières nouvelles sur la vie du campus.

En résumé

	Dimanche 28 juin	Lundi 29 juin	Mardi 30 juin	Mercredi 1^{er} juillet	Jeudi 2 juillet	Vendredi 3 juillet
Matin		Enseignement en modules séquence 1	Enseignement en modules séquence 3	Enseignement en modules séquence 5	Enseignement en modules séquence 6	Enseignement en modules séquence 8
Après- midi	Accueil des participants au Kursaal	Enseignement en modules séquence 2	Enseignement en modules séquence 4	après-midi libre	Enseignement en modules séquence 7	Allocutions de clôture suivies d'un cocktail déjeunatoire
		Pot d'accueil		Soirée festive		

Des thématiques plurielles autour de trois grands axes



Politique et organisation de la santé

- 1. OFFR** Offre de santé et financement : de l'expérience locale à l'international
- 2. INEG** Réduire les inégalités sociales de santé : comprendre pour mieux intervenir
- * **3. PREV** Recours aux dispositifs de prévention durant les différents âges de la vie : du droit universel à l'accès réel



Méthodes pour l'intervention et l'évaluation

- * **4. COMM** Construire ensemble des actions communautaires de promotion de la santé : pourquoi et comment ?
- * **5. TERRIT** Projets territoriaux de santé : mise en œuvre et animation
- * **6. DEPIST** Dépistages et santé publique : intérêts, limites et questions en débat
- * **7. ETHER** Education thérapeutique et activité physique
- * **8. NTIC** Nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de la santé pour tous
- 9. ACT PROB** Transfert de connaissances en promotion de la santé : identifier et mettre en œuvre des actions probantes
- 10. EIS** La santé dans toutes les politiques publiques : les évaluations d'impact sur la santé
- * **11. QUALI** Production et utilisation de données qualitatives dans le champ de la santé publique



Approches par population, lieu de vie ou thématique

- 12. SET** Santé, environnement et territoires : leviers pour la promotion de la santé
- * **13. ADDICT** Les addictions : des défis et des actions en débat
- * **14. HANDI** La question du handicap : un devoir collectif et des engagements pluriels
- 15. AGE** Avancée en âge et promotion de la santé



* Nouveaux modules
par rapport
à l'édition 2014



Offre de santé et financement : de l'expérience locale à l'international

1

module
OFFR

Dans nombre de pays se pose la question de l'articulation entre l'organisation de l'offre de santé et son financement dans le cadre de la protection sociale. Que nous disent l'expérience française mais aussi celles d'autres pays sur ces sujets ? Ceux du Nord, au développement économique comparable, mais aussi ceux du Sud, peut-être plus innovants car confrontés à plus de difficultés. Peut-on élargir nos visions et capacités en prenant appui sur l'analyse des expériences nationales et des tendances internationales pour renforcer nos atouts et réduire les inégalités ? Comment au sein d'une région ou d'un territoire porter des modes d'organisation nouveaux pour se hisser à la hauteur des exigences et contribuer aux évolutions les plus solidaires ? à quelles stratégies et leviers référer pour faire bouger les lignes ?

Objectifs pédagogiques

- Mieux comprendre les articulations entre système de santé et de protection sociale.
- Partager et s'enrichir des expériences des pays du Nord et du Sud.
- Illustrer et approfondir ces articulations autour de thématiques concrètes (promotion de la santé et prévention, parcours de santé et coordination, organisation territoriale...).

- Dans une double perspective : française (locale et nationale) mais aussi ouverte sur le monde où sera examinée l'expérience (succès, erreurs, difficultés) des pays du Nord et du Sud.

Les organisateurs prendront comme exemple (étude de cas) de départ la situation française actuelle pour laquelle l'articulation entre ces différentes dimensions est très incomplètement effectuée, les lois de santé actuelles ou à venir dissociant le plus souvent l'organisation du système de santé de son financement.

Approche et organisation

Tout au long de la semaine :

- Les matinées seront des temps d'écoute et d'échange avec des intervenants engagés dans l'action et ouverts sur le monde.
- Les après-midi permettront la parole et les échanges entre participants dans le cadre de travaux en petits groupes.

Contenu

Il s'organisera autour :

- D'un double effort d'analyse concrète à partir des préoccupations de l'heure (accessibilité et contenu des soins, organisation et rôle de chacun des acteurs concernés, solidarité et réduction des inégalités, proximité et optimisation...) et globale à l'échelle des systèmes de santé et de protection sociale.

Public

Élus, membres des Conférences régionales de santé et de l'autonomie (CRSA) ainsi que des Conférences de territoire, cadres et professionnels intéressés et ou impliqués dans les systèmes de soins et de protection sociale.

Responsables du module

Omar Brix, Enseignant et consultant en santé publique.

Bruno Herry, Président de la CRSA de Franche-Comté et de l'Union régionale de la Mutualité française Franche-Comté.

Avec le concours de :

Bertrand Garros, Président de la CRSA d'Aquitaine Mutualité Française.

Réduire les inégalités sociales de santé : comprendre pour mieux intervenir

Au-delà des constats nationaux et internationaux concernant l'existence et l'ampleur des inégalités sociales de santé (ISS), il importe de progresser dans le transfert des connaissances, sur leur construction et leur reproduction dans le temps, sur les problèmes de santé qu'elles génèrent, et de travailler au développement d'interventions permettant de les réduire.

Objectifs pédagogiques

L'objectif principal : acquérir les compétences nécessaires à la prise en compte des ISS dans la conception et la mise en place de politiques, programmes ou interventions en santé publique.

Objectifs de connaissances

- Être capable de définir les ISS.
- Avoir des repères sur l'ampleur des ISS (local, national et international).
- Identifier les principaux déterminants.
- Découvrir comment des référentiels professionnels et méthodologiques prennent en compte les ISS.

Objectifs spécifiques

- Avoir un cadre d'interprétation des ISS.
- Pouvoir aborder la question des ISS par territoire.
- Être capable de prendre en compte les ISS dans la mise en œuvre d'une action ou d'une politique.
- Approfondir la question de la petite enfance en lien avec les ISS.

Approche et organisation

À partir d'apports théoriques, de résultats de recherches, mais aussi d'exemples de politiques, programmes ou interventions, les participants seront invités à réfléchir au transfert des apports de la formation

dans le contexte de leur activité professionnelle. Ils le feront selon une approche participative et des travaux en groupe.

Contenu

- Situations et connaissances locales, régionales, nationales et internationales.
- Mécanismes en cause dans la construction et la reproduction des inégalités.
- Facteurs de protection contre les inégalités.
- Pertinence et modalités du développement d'une approche intersectorielle et multi-niveaux pour agir sur les ISS.
- Démarches favorisant la prise en compte des inégalités de santé dans la conception, le suivi et l'évaluation d'actions visant à la réduction des ISS.

Public

Des professionnels qui souhaitent développer les habiletés nécessaires à la prise en compte des ISS.

Responsables du module

Marie-Josée Moquet, Médecin Inspecteur de Santé Publique.

Chantal Vandoorne, Chercheuse à l'Université de Liège, École de Santé Publique, directrice de l'APES-ULg, Appui en Promotion et en Éducation pour la Santé.

Recours aux dispositifs de prévention durant les différents âges de la vie : du droit universel à l'accès réel

3

module
PREV

Nouveau
module

Comment améliorer le recours aux dispositifs de prévention réglementaires de droit commun de l'enfant à la personne âgée ? Comment chaque acteur (professionnels, bénévoles, usagers...) de sa place (en institution, en association, en libéral...) avec sa politique interne et ses contraintes, met en œuvre les politiques nationales, régionales et locales de santé pour améliorer l'accès à ces dispositifs ?

Objectifs pédagogiques

- Connaître et intégrer les dispositifs de prévention réglementaire du système de santé français.
 - Permettre aux participants d'identifier le non recours aux dispositifs de prévention.
 - Interroger le rôle des usagers face à la prévention.
 - Analyser les freins et les leviers pour identifier avec les participants des outils et/ou des méthodes facilitant l'accès aux dispositifs de prévention.
 - Permettre de « requestionner » les pratiques professionnelles et de dégager des axes d'amélioration à partir des échanges d'expériences et des outils présentés.
- des enjeux principaux de la stratégie nationale de santé.
 - Analyse des limites d'accès aux dispositifs de prévention et recherche de leviers opérationnels à partir des présentations d'actions et d'expérimentations.
 - Relation des usagers à la prévention tout au long de leur vie : quel recours et quelles représentations ?
 - Les espaces de coordination des politiques publiques de santé (Contrats locaux de santé - CLS, Ateliers santé ville - AVS...) : réajustement du droit commun pour une meilleure appropriation des dispositifs (efficience).

Approche et organisation

Le module s'appuiera sur l'expérience des participants et la présentation d'actions et d'expérimentations. Les apports théoriques, les concepts, et les outils seront mis en perspective avec les expériences de terrain.

Contenu

- Organisation de la politique nationale de santé en France et dispositifs de droit commun de prévention (vaccination, nutrition, addiction, dépistage cancers, sexualités...).
- Les parcours de prévention : un

Public

Professionnels de santé, professionnels de l'éducation et du social (Conseils Généraux, Education Nationale...), représentants des ARS, professionnels de l'Assurance Maladie, associations de patients, coordinateurs AVS, CLS...

Responsables du module

David Lopez, responsable des services en santé CPAM Hérault.

Albane Andrieu, chef de projet Contrat Local de Santé Béziers Méditerranée.

Construire ensemble des actions communautaires de promotion de la santé : pourquoi et comment ?

La mobilisation communautaire est une stratégie centrale de la promotion de la santé (Charte d'Ottawa 1986). Sa mise en œuvre s'inscrit dans un cadre articuland des valeurs, des concepts, des méthodes et des pratiques.

Le module permettra :

- D'approfondir les concepts et les repères de la démarche en santé communautaire
- De comprendre et d'analyser le contexte donnant la possibilité d'inscrire un projet de santé communautaire sur un territoire.
- D'utiliser des méthodes et des outils aidant à construire et améliorer des interventions qui s'inscrivent dans la diversité des lieux de vie et de territoires.
- De créer les conditions de la participation de l'ensemble des acteurs concernés pour mettre en œuvre un projet.

Objectifs et contenu

- Comprendre la démarche communautaire : repères, enjeux, acteurs et pratiques.
- Identifier les freins et les leviers à l'œuvre pour le développement et le renforcement d'une action communautaire en santé, notamment par l'implication des divers acteurs concernés.
- Découvrir des outils et des méthodes pour les utiliser en fonction des spécificités des acteurs et des actions.

Approche et organisation

L'enseignement s'articulera autour de contenus théoriques, d'outils d'analyse et d'aide à l'intervention. Il sera illustré par des exemples concrets. Il alternera entre apports des participants (projets et réflexions) et présentations par des acteurs ayant une expérience dans le domaine.

Public

Tout acteur impliqué dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet local de santé : habitant-usager-citoyen ; professionnels des secteurs de la santé, du social, de l'éducation, de l'urbanisme, du logement, de la culture, de l'environnement ; élus.

Responsables du module

Martine Antoine, Institut Renaudot.

Martine Bantuelle, Santé, communauté, participation (Belgique) ; Réseau francophone international de promotion de la santé (REFIPS) ; S2D (centre collaborateur de l'OMS).

Projets territoriaux de santé : mise en œuvre et animation

5

module
TERRIT

Nouveau
module

Face aux inégalités sociales et territoriales de santé, de nombreuses démarches locales de santé, basées sur le partenariat, se sont développées en France : atelier santé ville, contrat local de santé, conseil local en santé mentale.

Portées par des collectivités et soutenues par les pouvoirs publics, elles ont démontré leur légitimité et leur valeur ajoutée pour contribuer à réduire ces inégalités. Toutefois, force est de constater aujourd'hui, une hétérogénéité dans la mise en œuvre et l'articulation de ces différentes démarches locales de santé.

Des difficultés demeurent pour développer et asseoir ces démarches dans un paysage de santé publique en pleine évolution :

- Méconnaissance de la politique de la ville au sein des ARS et, réciproquement pour les acteurs locaux méconnaissance du fonctionnement des institutions
- Difficulté à partager et définir ce qu'est un projet de territoire et son animation
- Difficulté à travailler dans la transversalité

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la territorialisation des politiques publiques.
- Aider à définir et animer des projets locaux de santé publique avec les décideurs.
- La gouvernance, l'animation, les contraintes, les articulations et complémentarités territoriales entre les instances de concertation politiques et techniques : Ateliers santé ville (ASV), Conseils locaux de santé mentale (CLSM), Contrats locaux de santé (CLS), Contrats territoriaux de santé (CTS)
- La démocratie locale en santé : place et participation des citoyens.
- Les compétences attendues d'un coordinateur/animateur de territoire.

Approche et organisation

Le module reposera sur :

- L'expérience professionnelle des participants.
- L'utilisation de cas concrets.
- Une pédagogie active et participative.
- L'alternance de travaux en petits groupes et de séances plénières.
- L'analyse des techniques d'animation utilisées pour permettre aux participants de les réinvestir dans le cadre de leurs activités.

Contenu

- La santé publique dans les politiques locales.
- Le contexte historique, législatif et l'état des lieux de la mise en place des démarches locales de santé.
- L'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de santé de territoire.
- Le rôle des élus dans un projet local de santé.

Public

Tout acteur impliqué dans l'élaboration, la mise en œuvre et/ou l'évaluation d'un projet local de santé : coordonnateurs, élus, délégués territoriaux, associations...

Responsables du module

Laurent El Ghazi, Président de l'association « Élus, Santé Publique & Territoires ».

Marc Schoene, Président de l'Institut Renaudot
Jean Luc Roelandt, Directeur du Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale (CCOMS).

Agnès Bensussan, Présidente de la Plateforme nationale des Ateliers santé ville (ASV).

Dépistages et santé publique : intérêts, limites et questions en débat

Le dépistage des pathologies est une partie importante des politiques de santé publique. Les deux raisons principales sont, d'une part, les progrès techniques (marqueurs biologiques, imagerie, génomique, etc.) et, d'autre part, la prépondérance des maladies dégénératives dans la population : leur évolution lente permet en principe d'intervenir avant l'apparition de signes cliniques et d'améliorer ainsi leur pronostic. Pourtant, la mise en œuvre de dépistages dans une population pose des problèmes pratiques et théoriques. Elle suppose une maîtrise des outils épidémiologiques et une connaissance des enjeux de santé publique.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les enjeux de santé publique du dépistage.
- Se familiariser avec la métrique du dépistage.
- Se familiariser avec les principales pathologies dépistables : maladies chroniques, maladies infectieuses, maladies congénitales, dépistage génétique, etc.
- Savoir constituer un dossier proposant l'implantation ou la non-implantation d'une campagne de dépistage dans une communauté spécifique.
- Planification du dépistage : relevé épidémiologique, études pilote, faisabilité, formes organisationnelles.
- Études de cas : dépistage des maladies chroniques et dégénératives (maladies cancéreuses, cardiométaboliques et neuropsychiatriques), maladies infectieuses, dépistages anté- et péri-nataux, dépistage sensoriels (surdité p.ex.), etc., ainsi que les controverses en cours (cancers du sein et de la prostate, etc.).

Approche et organisation

Le module comprend des cours interactifs donnés par des spécialistes de l'épidémiologie des maladies dépistables et de la mise en œuvre de campagnes de dépistages. Des travaux par groupes permettront aux participants de se familiariser avec l'utilisation des outils dans leur contexte professionnel.

Public

Le module est ouvert à tous les professionnels ainsi qu'aux élus et représentants des usagers concernés par les dépistages à divers titres : praticiens de terrain, responsables de programmes, décideurs et associations.

Une connaissance passive de l'anglais est un atout pour consulter la littérature spécialisée.

Contenu

- Histoire naturelle des maladies en particulier des maladies dépistables.
- Sémiologie diagnostique : calibration des tests diagnostiques.
- Évaluation du dépistage : approches expérimentale et non expérimentale.

Responsable du module

Pr. Fred Paccaud, Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (1998), tout patient présentant une maladie chronique devrait bénéficier d'une éducation thérapeutique intégrée aux soins qui lui sont délivrés. Pathologies cardio-vasculaires, respiratoires ou rhumatologiques, diabète ou cancer... : pour bon nombre de maladies, la reprise ou la pratique régulière d'une activité physique fait partie du traitement, contribue à la prévention des récurrences et améliore la qualité de vie. Ce module sera l'occasion d'explorer comment s'articule l'éducation thérapeutique et l'activité physique, comment les professionnels des soins et de l'activité physique travaillent ensemble et quelles modalités favorisent à moyen et long terme le maintien d'une activité physique, adaptée à l'état de santé et aux aspirations de chaque patient.

Objectifs pédagogiques

- Préciser le rôle de l'éducation thérapeutique et de l'activité physique dans la prévention et le traitement des maladies chroniques.

- Analyser différents programmes, structures, organisations territoriales, professions dont l'objectif est de favoriser la pratique d'une activité physique régulière pour des personnes ayant des problèmes de santé : quel respect des personnes, de leurs aspirations et de leurs aptitudes, quelle accessibilité, quelle efficacité, quel coût... ?

Approche et organisation

Séances plénières alterneront avec travaux en petits groupes. La participation des personnes en formation sera largement sollicitée : exposés, débats, études de cas, analyse des pratiques professionnelles et associatives...

Contenu

- Éducation thérapeutique : de quoi parlons-nous ?
- Activité physique : diversité de représentations, de motivations et de pratiques.

- Place de l'activité physique dans les soins et l'éducation thérapeutique proposés aux personnes malades chroniques.

Public

Personnes pratiquant l'éducation thérapeutique, enseignants d'activité physique adaptée, éducateurs médico-sportifs, représentants d'associations de patients, éducateurs pour la santé, représentants institutionnels chargés d'organiser ou de développer les activités d'éducation thérapeutique et d'accompagnement.

Responsables du module

Dr Brigitte Sandrin, Directrice de l'Association française pour le développement de l'éducation thérapeutique (Afdet).

Dr Cécile Zimmermann, Diabétologue, Praticien hospitalier au CHU de Besançon.

Dr Jean-Luc Grillon, Médecin conseiller à la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Champagne-Ardenne.

Nouvelles technologies de l'information et de la communication au service de la santé pour tous

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) suscitent des réactions contrastées entre un enthousiasme débordant et un scepticisme prudent. Pourtant, la e-santé peut améliorer la qualité de la prise en charge des patients mais aussi être un activateur de la démocratie sanitaire. Elle est souvent un facteur de progrès dans la recherche, la santé publique et la gestion des données. C'est une (r)évolution majeure qu'il convient de comprendre afin de bien l'appréhender et l'accompagner, sans en négliger les dimensions éthiques.

Objectifs pédagogiques

Apporter un éclairage sur les leviers et les contraintes de mise en œuvre des TIC, et fournir les clefs pour l'appropriation des évolutions à venir. La réflexion empruntera le parcours de soins, de santé et de vie... du patient, de l'utilisateur et du citoyen.

Approche et organisation

L'enseignement s'articulera autour de contenus théoriques, de présentations pratiques et de travaux en groupe. Il sera illustré par des exemples concrets autour de la production et la coordination de la santé, l'analyse des données, le rôle de l'utilisateur/citoyen... Les interventions par des experts fourniront les bases des travaux de groupe. Ils permettront à chacun d'enrichir les échanges.

Contenu

1. Introduction : des systèmes d'information à la e-santé en passant par la télémédecine et les réseaux sociaux : un long chemin...
2. Stratégie e-santé : le numérique au service d'une politique de santé ; gouvernance et cadre d'urbanisation ; parallèle France / Pays francophone.
3. Usages des TIC pour piloter et prévoir.
4. Patient, utilisateur, citoyen acteur de sa santé numérique : réseaux sociaux, mooc et démocratie sanitaire.
5. Réflexion éthique et encadrement juridique.

6. Prospective : évolution de la télémédecine, la silver economy et le big data : prévention prospective et proactive, efficacité, parcours.
7. Les TIC au service de la coopération, de nouvelles pratiques et organisations ; les exemples du DMP, de la télémédecine, du e-learning ...
8. Les TIC, des briques pour construire : la mise en place d'un cadre (référentiels, services) pour le développement des projets : identifiant de santé ; règles d'échanges ; hébergement ; référentiels sémantiques ; espace de confiance ; du cadre... au référencement/certification des logiciels.

Public

Tout acteur (institutionnel, professionnel de santé, utilisateur, patient, enseignant, associatif, représentant de collectivité territoriale...) concerné par le développement de la e-santé sur les territoires dans le but d'améliorer la qualité de vie, la santé et la démocratie sanitaire.

Responsables du module

Frédéric Cirillo, Directeur des Systèmes d'Information en Santé, ARS de Franche-Comté.
Anne Monnier, Directrice du pôle Territoires de l'ASIP Santé (Agence des Systèmes d'Informations de Santé- Ministère de la Santé).

Transfert de connaissances en promotion de la santé : identifier et mettre en œuvre des actions probantes

9

module
ACT PROB

Les interventions de promotion de la santé agissent sur l'ensemble des déterminants de la santé. Cette caractéristique en fait le levier nécessaire à la lutte contre les inégalités sociales de santé mais rendent ces dernières complexes à mettre en œuvre, à évaluer et à transférer. Il y a un enjeu à développer en France la promotion de la santé fondée sur les preuves et donc à favoriser le transfert d'interventions.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les enjeux de l'utilisation des données probantes dans les décisions et la planification en promotion de la santé.
- Repérer les freins, les ressources existantes et les moyens de faciliter le transfert de connaissances.
- Analyser des interventions au regard de leur transférabilité pour en faciliter l'adaptation à de nouveaux contextes.

Approche et organisation

Eléments théoriques, exemples, travaux en groupes.

Contenu

- Les données probantes en promotion de la santé.
 - La preuve, les preuves. Les modèles évaluatifs et leurs limites.
 - Exemples de données probantes en promotion de la santé : leviers et interventions.
- L'utilisation des connaissances dans la pratique.
 - Identifier les données probantes : sources et méthodes.
 - Intégrer l'utilisation des données probantes dans la décision et la planification : questions à se poser, ressources et outils, utilisation d'un outil d'analyse de la transférabilité.

- Principes et méthodes de transfert de connaissances.
 - Freins et leviers (liés aux connaissances, aux utilisateurs, aux organisations) pour favoriser le transfert de connaissances.
 - Concepts, acteurs, modèles et stratégies de transfert.
 - Exemple du courtage en connaissances.

Public

ARS, assurance maladie, autres directions ministérielles (DRAAF, DRJCS, etc), associations, collectivités, chercheurs...

Pré-requis : Formation en méthodologie de projets.

Responsables du module

Linda Cambon, *PhD. Agence régionale de santé (ARS) Picardie ; Faculté de médecine de Nancy, Université de Lorraine ; CRAPE de Rennes.*
Pr François Alla, *Faculté de médecine de Nancy, Université de Lorraine.*
Karine Souffez, *Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ).*

La santé dans toutes les politiques publiques : les évaluations d'impact sur la santé

L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) permet d'anticiper les conséquences sur la santé, des politiques publiques et autres interventions a priori sans lien explicite avec la santé, mais pouvant néanmoins affecter de manière significative ses déterminants. En ce sens, l'EIS, outil promu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Union européenne, peut être considérée comme une stratégie extrêmement efficace de promotion de la santé. Sa démarche met en place un processus qui permet de prévenir les problèmes le plus en amont possible. L'EIS tient compte des inégalités entre groupes de la population et favorise la collaboration intersectorielle avec des acteurs qui ne relèvent pas du champ de la santé. Tout en valorisant les acquis des sciences biomédicales et sociales, cette approche offre un véritable outil d'aide à la décision.

Objectifs pédagogiques

Ce module permettra d'acquérir les connaissances de base nécessaires pour :

- comprendre comment initier une démarche EIS, la coordonner et l'insérer avec succès dans le processus décisionnel,
- identifier les conditions et paramètres conditionnant l'efficacité,
- être à même de maîtriser quelques techniques d'évaluation utilisées.

Approche et organisation

Chacun des thèmes traités sera illustré par des études de cas. Des situations proposées par les participants et qui pourraient faire l'objet d'une EIS seront également traitées en travaux en groupe (ateliers). L'approche EIS commence à être peu à peu pratiquée en France ; elle l'est déjà davantage au Québec et en Suisse ; ainsi des expériences de ces pays seront également présentées.

Contenu

- Introduction générale à l'EIS.
- Démarche EIS et dispositif institutionnel.

- Processus de mise en œuvre de l'EIS (étapes et outils).
- Méthodes et techniques de l'EIS (coordination, analyse et évaluation).
- Présentation de la « boîte à outils » EIS de l'OMS.
- Communication et activités de plaidoyer.

Public

Tout acteur (professionnel, élu, institutionnel) appelé à intervenir dans des processus décisionnels affectant les déterminants de la santé et souhaitant disposer d'outils lui permettant d'évaluer leur impact et de promouvoir la santé de la population de façon efficiente.

Responsables du module

Jean Simos et Thierno Diallo, Groupe de recherche en environnement et santé de l'Université de Genève (GRES) et S2D – Centre collaborateur OMS pour les Villes-Santé francophones (Rennes).

Françoise Jabot et Anne Roué Le Gall, Ecole des Hautes Etudes de Santé Publique (EHESP) et S2D (Rennes).

Production et utilisation de données qualitatives dans le champ de la santé publique

11

module
QUALI

Nouveau
module

Le champ de la santé publique et de la promotion de la santé est confronté à une demande accrue des professionnels pour s'appuyer sur des démarches qualitatives dans différents contextes : consultation de la population, diagnostic en santé communautaire, analyse de comptes rendus d'activités, régulation de projets, approches complexes... L'utilisation d'une démarche qualitative pour le recueil et l'analyse des données suppose que l'on se soit interrogé sur le positionnement et les fondements épistémologiques et méthodologiques de celle-ci. La combinaison entre qualitatif et quantitatif appelle également à une réflexion afin d'en interroger la plus-value. Il s'agit de disposer d'un cadre de référence pour se situer par rapport à l'adéquation et la faisabilité des approches qualitatives : entretiens collectifs ou individuels, observation, échelles descriptives, démarche ethnographique, échantillonnage qualitatif, méthodes mixtes...

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux méthodologiques des méthodes qualitatives.
- Acquérir et comprendre les logiques de ces méthodes.
- Pouvoir élaborer un protocole d'enquête qualitatif : poser les questions, choisir une méthode de collecte et d'analyse des données, présenter les résultats.
- Envisager les articulations entre méthodes qualitatives et quantitatives
- Connaître les critères de rigueur et de qualité des méthodes qualitatives.
- Pouvoir évaluer et discuter un protocole d'enquête qualitatif.
- Connaître des stratégies de présentation facilitant la compréhension des résultats.

Approche et organisation

- Mise en pratique d'une enquête qualitative en fil rouge pendant la semaine.
- Interventions d'experts.
- Mini-débats entre participants.
- Utilisation de guides pour documenter le choix d'une méthode à partir de cas concrets.

Contenu

- La nature des méthodes qualitatives et quantitatives (points communs, forces et faiblesses, complémentarités).
- La variété des méthodes qualitatives pour la collecte et l'analyse des informations.
- Les questions d'échantillonnage et de généralisation des résultats.
- Les champs d'application privilégiés (diagnostic, suivi, évaluation).
- Les critères de qualité spécifiques.

Public

Toute personne amenée à préciser des protocoles, à réaliser les analyses, à rédiger des cahiers des charges, à accompagner des études ou des évaluations recourant à de telles démarches (porteurs de projet, responsables de programme, commanditaires, élus, milieux institutionnels et associatifs).

Responsables du module

Gaëtan Absil, APES-ULg Ecole de santé publique, Laboratoire d'Anthropologie Sociale et Culturelle de l'Université de Liège (Belgique).
Marie-Renée Guével, Ecole des hautes études en santé publique (EHESP).
Patrick Govers (sous réserve), Haute école libre de Mosane (Belgique).

Santé, environnement et territoires : leviers pour la promotion de la santé

Objectifs pédagogiques

Identifier les enjeux de santé publique environnementale sur le territoire, définir un cadre de formation-transfert de connaissances adaptées aux professionnels ; valoriser les expériences, pratiques et compétences du public en formation.

Approche et organisation

Une étude de cas en santé-environnement sur un territoire servira de fil conducteur de la session. Les stagiaires seront conduits, dans un processus participatif, à confronter les analyses et positions de parties-prenantes de façon méthodique en faveur de la promotion de la santé. La compréhension de l'approche globale de la santé sera construite en trois temps : par l'acquisition des fondamentaux (conférences), de méthodologies (exposé sur l'évaluation des risques, l'évaluation des impacts) et la participation à un exercice (jeu de rôles) de confrontation des écarts entre solutions proposées par groupes de parties-prenantes (forum de controverse).

Contenu

1. Les fondamentaux en promotion de la santé

- Promotion de la santé et poids des déterminants environnementaux.
- La réduction des inégalités sociales en santé-environnement.
- Territoires, acteurs et décideurs (enquête en Rhône-Alpes sur les élus et la santé-environnement).

2. Les méthodologies en santé-environnement

- L'évaluation du risque sanitaire : utilité, principes, limites et illustrations.
- L'évaluation d'impact pour la santé : une démarche globale pour un urbanisme favorable à la santé.

3. Les acteurs en santé-environnement et les pratiques de l'action publique

- Témoignages d'expériences professionnelles.
- Atelier « étude de cas » : contexte, objectif, processus.
- Formation et concertation des groupes « parties-prenantes »

4. Évaluation, controverse et solutions pour un territoire (dé)favorable à la santé

- Grille d'évaluation du projet par les parties-prenantes
- Plaidoiries et controverses pour la promotion de la santé sur le territoire.
- Pertinence des outils d'évaluation d'impact pour éclairer le débat public.

Public cible

Professionnels des services publics (santé et affaires sociales, environnement, urbanisme et aménagement du territoire), professionnels des collectivités territoriales, professionnels des activités économiques (bureaux d'études, industries), élus et décideurs, universitaires.

Responsables du module

Denis Zmirou et Cyrille Harpet, Département Santé Environnement Travail – Génie Sanitaire, Ecole des hautes études en santé publique (EHESP).

Les addictions : des défis et des actions en débat

13

module
ADDICT

Nouveau
module

Les addictions sont présentes depuis longtemps dans les pratiques humaines. Elles ont envahi aujourd'hui les sociétés modernes sous des formes très diverses. Leur contexte légal ou non a un impact sur les conséquences liées à leur usage. Certaines d'entre elles ont de tels effets sur la morbidité et la mortalité qu'elles constituent un enjeu de santé publique grave et évolutif. Mieux comprendre pour mieux agir est l'objectif de ce module.

Objectifs pédagogiques

- Définir les addictions et les différents comportements d'usage.
- Comprendre les addictions d'aujourd'hui dans l'histoire des hommes.
- Comprendre l'impact des modes de vie contemporains dans les pratiques addictives.
- Évaluer l'impact des addictions en matière de santé publique.
- Interroger la pertinence de la prohibition des substances.
- Modifier les représentations concernant les personnes dépendantes.
- Définir les approches thérapeutiques.
- Comment gérer son ou ses addictions ?
- De quelle manière réduire les risques ?
- L'abstinence est-elle la seule voie thérapeutique ?
- Quelle est la place des usagers dans le processus de soin ?
- Quelle est la place de l'entourage dans le processus de soin ?
- Quel rôle pour l'interdisciplinarité médico-psycho-sociale dans la compréhension des phénomènes addictifs et comme référence nécessaire dans les prises en charge ?
- Quelles sont les interférences entre les troubles psychiatriques et les conduites addictives ?
- Quelle est la fonction de la sanction pénale dans la dynamique de changement ?

Approche et organisation

Le module sera animé par des acteurs impliqués dans les soins en addictologie.

- Présentation inaugurale pour poser la thématique et le débat.
- Alternance d'apports théoriques et d'échanges libres.
- Tables rondes incitant ou invitant au débat.
- Visite d'un centre de soin (CSAPA) et échanges avec l'équipe des intervenants en addictologie.

Contenu

Il permettra d'appréhender les questions spécifiques suivantes et d'apporter des éléments de réponse :

- Peut-on, et si oui comment, prévenir les addictions ?

Public

Professionnels impliqués dans le soin, l'action sociale, la mise en place des politiques publiques, la prévention et la sanction.

Citoyens et élus intéressés à comprendre les déterminants des conduites de consommations excessives ou problématiques.

Responsables du module

Dr Claude MAGNIN, Responsable médical du CSAPA Solea (Besançon).

Cathy JEANBLANC, Psychologue CSAPA Equinoxe (Besançon), Déléguée régionale de la Fédération Addiction.

La question du handicap : un devoir collectif et des engagements pluriels

La refondation des politiques publiques en direction des personnes en situation de handicap s'est accélérée depuis la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Il s'agit d'un changement en profondeur pour un pays qui, historiquement, privilégiait les réponses institutionnelles plutôt que l'accès pour tous au droit commun.

Objectifs pédagogiques

Identifier les insuffisances en termes d'accès aux dispositifs de droit commun et réfléchir aux leviers à activer :

- Une accélération du processus de désinstitutionalisation avec quels objectifs, quelles limites ?
- Quelles formations initiales, continue pour les professionnels, pour les familles (parents/fratrie...)?
- Quelle place pour les nouvelles technologies et le développement des modes de communication alternative ?
- Quelle place, quel rôle, quelle expertise pour chacun des acteurs (les synergies familles/professionnels, bénévoles/ professionnels).
- Comment appréhender la nécessaire articulation projet médico-social/ éducatif/ thérapeutique.

Approche et organisation

- Intervention d'experts reconnus pour contextualiser les thèmes.
- Animation d'ateliers de réflexion par petits groupes.
- Tables rondes permettant le débat contradictoire.

Avec toujours une attention aux politiques publiques menées au niveau européen et international.

Contenu

- Présentation du rapport innovant « Zéro sans solution » (Denis PIVETEAU,

juin 2014) : plutôt que de proposer un dispositif spécifique aux situations les plus complexes, cette contribution fait le choix de réfléchir sur « comment anticiper pour éviter ces situations ».

- L'enjeu de la désinstitutionalisation recommandée par l'Europe, son intérêt, les écueils à éviter et comment gérer la transition vers des soins de proximité.
- L'enjeu humain des modes de communication et la place des nouvelles technologies pour certains handicaps. De quels outils disposons-nous et quelles synergies développer entre familles et professionnels, entre professionnels de différents métiers ?
- L'enjeu de la scolarisation, de la formation et de l'insertion professionnelle.

Public

Ce module s'adresse aux personnes en situation de handicap, à leurs proches, aux professionnels des champs de la santé, du médico-social, du social, de l'éducation, de la formation, de l'emploi ainsi qu'aux élus, aux responsables institutionnels, au monde de l'entreprise.

Responsables du module

Pierre Guillaumot, Inspecteur des affaires sanitaires et sociales.

Virginie Gresser, Directrice de l'Institut régional du travail social (IRTS) de Franche-Comté.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux sociaux-démographiques et sanitaires du « Bien vieillir ».
 - Connaître les stratégies d'intervention en promotion de la santé en utilisant le modèle écologique d'intervention en prévention et promotion de la santé des aînés.
 - Analyser différents programmes de promotion de la santé et de prévention de la perte d'autonomie existants et/ou repérés comme efficaces.
 - Implanter des actions au niveau local à l'interface des politiques, des acteurs et des populations.
- L'approche socio-écologique en promotion de la santé et les cinq niveaux de stratégies d'intervention en prévention et promotion de la santé des aînés.
 - Des modèles logiques de programmes « Bien vieillir » déclinés en une diversité d'actions de terrain.
 - L'intersectorialité et le partenariat : maillage des politiques, des acteurs et des populations pour des actions locales.

Approche et organisation

Le module s'appuiera sur les travaux de l'Inpes menés en partenariat avec la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, avec les partenaires québécois sur le modèle écologique en matière de santé des aînés, avec les partenaires suisses sur l'outil de catégorisation des résultats, ainsi que sur les actions réalisées avec les caisses de retraite CNAV-CARSAT, MSA, RSI.

À partir d'apports théoriques et d'exemples de programmes, les participants seront invités à réfléchir à l'utilisation des apports de cette formation dans leur contexte professionnel. Des travaux en groupe et une approche participative permettront de questionner les pratiques professionnelles.

Contenu

- Les notions autour du « Bien vieillir » : historique sociodémographique et politique au niveau européen et international et enjeu des inégalités sociales de santé.

Public

Ce module s'adresse aux décideurs, aux professionnels et représentants de la société civile concernés par les questions du Bien vieillir : élus de collectivités territoriales, professionnels de santé publique, professionnels d'action sociale des caisses de retraite, chargés de prévention, animateurs d'ateliers pour des personnes âgées, etc.

Responsables du module

Julie Bodard, Chargée de mission - programme « Vieillir en bonne santé », Direction des affaires scientifiques, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES).

Sandie Sempé, Chargée d'expertise scientifique en promotion de la santé, Direction de l'Animation des Territoires et des Réseaux, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES).

Avec le concours de :

Lucette Barthélémy, Consultante en promotion de la santé et nutrition, Formatrice nutrition pour le CNAM-ISTNA, vacataire à l'École de santé publique Faculté de médecine, Université de Lorraine ;

Lucie Richard, Directrice et chercheure, Institut de recherche en santé publique de l'université de Montréal (IRSPUM) ; chercheure, Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal.

Une inscription possible immédiatement

Jusqu'au 31 mars 2015, les frais d'inscription sont de :

- 550 euros à titre individuel
- 700 euros pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

Après cette date, les frais d'inscription sont de :

- 650 euros à titre individuel
- 850 euros pour les personnes qui s'inscrivent dans le cadre de leur institution

Date limite d'inscription : 15 avril 2015, dans la limite des places disponibles

Ces frais comprennent la participation à l'ensemble de l'Université d'été (5 jours) :

- module choisi
- conférences-débats
- dossier documentaire
- soirée du mercredi
- repas du midi (sauf le mercredi),
- déplacements matin et soir campus - centre ville.

Ils ne comprennent pas l'hébergement et le repas du soir (sauf le mercredi).

Une liste d'hôtels est à votre disposition sur le site Internet de l'Université d'été

(www.ars.sante.fr/Univete.96210.0.html, sur la page d'accueil, rubrique «services en ligne»). Nous vous conseillons de réserver un hôtel au centre de Besançon. Des facilités de transport seront organisées le matin et le soir pour rejoindre la Faculté de médecine et de pharmacie située en périphérie de la ville.

Un nombre de places limité

Le nombre de participants par module est compris en général entre 20 et 25. Les demandes d'inscription sont traitées par ordre d'arrivée mais aussi à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation et le dossier du participant. Le paiement est à joindre à la fiche d'inscription. Il doit se faire par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Franche-Comté.

Les demandes d'inscription doivent être obligatoirement accompagnées :

- D'une lettre expliquant les motivations pour la session choisie
- D'une rapide présentation de la formation initiale et du parcours professionnel du candidat
- Du choix de 3 modules parmi les 15 proposés pour 2015, en mentionnant un ordre de préférence, sachant qu'un seul de ces trois modules sera retenu et suivi pendant toute la durée de la formation

Les participants auront une attestation de présence signée du Doyen de la Faculté de médecine et de pharmacie de Besançon à l'issue de la manifestation.

Des possibilités de bourses

- Une bourse pourra être attribuée aux personnes venant des pays du Sud. Elle couvre l'ensemble des frais d'inscription et éventuellement une partie des frais de déplacement, de nourriture et d'hébergement. Pour faire acte de candidature, vous devez adresser une lettre argumentée aux organisateurs de l'Université d'été (adresse page 2), accompagnée du dossier de demande de bourse téléchargeable sur le site de l'Université d'été.
- En concertation avec l'Institut national de santé publique du Québec, l'Université d'été de Besançon offre un tarif préférentiel à dix personnes venant du Québec. Pour se prévaloir d'une bourse, un participant du Québec doit adresser au secrétariat de l'Université d'été (adresse page 2) une lettre de motivation qui précisera en quoi cette formation lui sera utile dans le cadre de ses activités, accompagnée du dossier de demande de bourse téléchargeable sur le site de l'Université d'été.
- Les organisateurs régionaux attribuent des bourses à des acteurs francs-comtois afin de favoriser leur participation à l'Université d'été. Pour faire acte de candidature, vous devez adresser aux organisateurs de l'Université d'été (adresse page 2) une lettre de motivation qui précisera en quoi cette formation vous sera utile dans le cadre de vos activités en Franche-Comté, accompagnée du dossier de demande de bourse téléchargeable sur le site de l'Université d'été.

La date limite de retour des dossiers de bourse est fixée au 15 mars 2015.



Le réseau des Universités « sœurs »

Ces rencontres sont inspirées et soutenues par l'Université d'été francophone en santé publique de Besançon.



Université de santé publique du Maghreb

La 4^{ème} Université de santé publique du Maghreb se déroulera à Sousse (Tunisie)

Du 16 au 20 mars 2015

Au-delà des modules « traditionnels » (santé et développement, protection sociale, organisation des soins, santé des femmes/des jeunes), les organisateurs souhaitent proposer deux nouveaux enseignements : l'un autour de la dimension participative et le second sur médicament et santé publique.

Côté participants (130 en 2014), les profils tendent à se diversifier autour des professionnels médicaux.

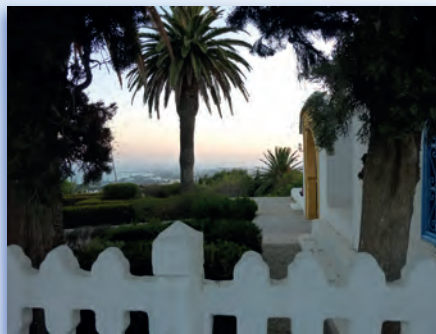
Renseignements

Contact :

Dalenda Belkadhi
United Nations Population Fund, Tunisia
Tél. : 00217 71 282 383
Fax : 00216 71 282 386
Courriel : belkadhi@unfpa.org

Site :

www.unfpa-tunisie.org/usp





Université de printemps francophone en santé publique

Après 2 éditions en 2011 et 2012, la manifestation est relancée cette année grâce à une triple collaboration entre l'École de Santé Publique et le pôle santé de l'Université Libre de Bruxelles, les Universités de Montréal et de Genève (partenariat G3) et l'association à but non lucratif Éduca Santé.

La 3^{ème} Université de printemps francophone en santé publique aura donc lieu à Bruxelles

Du 18 au 21 mai 2015

Des activités transversales, communes à tous les participants, seront organisées pour favoriser les échanges entre les participants et renforcer ainsi la coopération interprofessionnelle entre les métiers de la santé et entre les secteurs qui ont une influence sur celle-ci.

Des activités ciblées seront proposées pour renforcer les compétences et les pratiques des participants. Sept modules seront proposés :

- La santé globale : fondements et applications pratiques
- Le patient : partenaire de santé ?
- « Le dossier patient », outil de coopération et de continuité des soins
- La lutte contre les maladies non transmissibles (MNT) dans les contextes à faibles ressources
- L'école, un cadre de vie favorable à la sécurité des élèves
- Territoires : comment façonnent-ils la santé et comment les mobiliser ?
- L'acteur au cœur de la coopération au développement en santé : au-delà des discours, quoi ? Comment ?

Renseignements

Contact :

Myriam Dekerpel
Université de printemps francophone en santé publique
Tél. : 0032 (0)2 555 40 11
Fax : 0032 (0)2 555 40 49
Courriel : univprintemps@ulb.ac.be

Site :

www.ulb.ac.be/esp/univprintemps





Université de santé publique de Port au Prince

Le Réseau francophone international pour la promotion de la santé (Réfips) section des Amériques et le Ministère de la santé et de la population d'Haïti ont organisé la 1^{ère} édition de l'Université de santé publique de Port au Prince du 21 au 26 septembre 2014.

91 participants étaient répartis dans 5 modules :

- Promotion de la santé
- Développement des villes et villages en santé
- Santé de la reproduction
- Financement de la santé
- Analyse de l'état de santé et des besoins des populations

Devant l'engouement suscité par cette manifestation et le besoin de formation, les promoteurs de la manifestation ont décidé de programmer une 2^{ème} session en septembre 2015 et recherchent actuellement de nouveaux partenaires.

Outre les thématiques ci-dessus qui seront reconduites, de nouveaux modules devraient faire leur apparition, choisis parmi ceux suggérés par les participants : gestion de projet, santé-environnement, santé scolaire, surveillance sanitaire et épidémiologique.

Contact :

Réfips section des Amériques

Tél. : 001 514 937 1227

Fax : 001 514 528 5590

Courriel : refips.ameriques@gmail.com





Université francophone de Dakar en promotion de la santé

2015, Une Université de Dakar en pleine maturation !

Cela fait 8 ans que l'université de Dakar en collaboration avec les autres universités sœurs ouvre ses portes à des professionnels de la santé venant d'horizons divers, de professions diverses, afin d'échanger sur des thèmes d'actualité sur la promotion de la santé en Afrique.

Du 19 au 23 octobre 2015

Sous le soleil du pays de la Téranga (« bienvenue »), la promotion de la santé verra ses plus beaux jours au Sénégal sous le thème « décentralisation et financement de la santé ». Des controverses et débats d'une actualité brûlante seront organisés afin d'influer sur les politiques publiques de santé.

L'année 2014 a battu le record de participation avec plus de 200 participants, nous espérons autant pour 2015.

Renseignements

Contact :

Mor Talla Seck
ONG AcDev
Tél. : 00221 776 559 199
Courriel : talla-seck@hotmail.com

Site :

www.acdev-int.org





École de Santé Publique

Un panel de formations accessibles en **e-learning** ou en **présentiel**

Diplômes d'Université



e-learning

Enseignement e-learning

- **DU Fondamentaux en Santé Publique** (capitalisable pour la Licence)
- **DU Projet en Promotion de la Santé** (capitalisable pour le Master)
- **DU Investigation en Santé Publique** (capitalisable pour le Master)
- **DIU Formation à la Recherche Clinique et Epidémiologique** (capitalisable pour le Master)

Diplômes d'Université composés d'Unités d'Enseignement de la Licence ou du Master. A ce titre les crédits obtenus par la validation du Diplôme d'Université restent acquis pour la poursuite de la Licence 3 Ingénierie de la Santé ou du Master Santé Publique et Environnement.

Enseignement e-learning et présentiel

- **DU Qualité dans les établissements sanitaires et sociaux** (3 modules en présentiel à Nancy et 4 modules en e-learning)
- **DIU Santé et précarité** (modules en présentiel alternativement à Nancy et Strasbourg et 1 module en e-learning)

Formation Qualifiante



e-learning

Enseignement en e-learning

- **Formation qualifiante Principes et méthodologie en Santé Publique : Concepts et savoirs de base**



e-learning **OU** présentiel

Licence Ingénierie de la Santé

Enseignement en e-learning ou en présentiel

- **Licence 3** Parcours « Santé Publique »



e-learning



présentiel



e-learning **ET** présentiel

Master Santé Publique et Environnement

Enseignement e-learning

- **Master 1** Intervention en Promotion de la Santé
- **Master 2** Intervention en Promotion de la Santé
- **Master 1** Epidémiologie et Recherche Clinique, Evaluation
- **Master 1** Santé Publique et Risques Environnementaux. La spécialité SPRE peut être poursuivie en **Master 2** en présentiel à Nancy, Paris, Rennes.

Enseignement présentiel

- **Master 2** Epidémiologie et Recherche Clinique, Evaluation

Enseignement e-learning et présentiel

- **Master 1 et 2** Métiers de l'enseignement et de la formation en Sciences et Technologies de la Santé et du Social

Doctorat Sciences de la Vie et de la Santé

- **Doctorat Sciences de la Vie et de la Santé, formation Doctorale « Santé Publique et Épidémiologie »**



École de Santé Publique



FACULTÉ DE MÉDECINE



UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Pour en savoir plus : www.sante-pub.u-nancy.fr/esp/

École de Santé Publique / 9, avenue de la Forêt de Haye - CS 50184 / 54505 Vandœuvre-lès-Nancy CEDEX / medecine-esp-contact@univ-lorraine.fr

La Recherche, l'Analyse, l'Action

Santé publique est une revue bimestrielle francophone, généraliste et multidisciplinaire soutenue par la **Société française de santé publique** et animée par un comité de rédaction indépendant. Elle s'adresse à tous, chercheurs en santé publique, professionnels et usagers, décideurs et formateurs du domaine. Sa vocation est de soutenir la recherche en santé publique, de favoriser le partage de connaissances entre chercheurs et acteurs de terrain, et de faciliter les échanges de pratiques entre professionnels.

Son originalité

Santé publique est une revue scientifique à comité de lecture qui suit les exigences de l'**International Committee of Medical Journal Editors (ICMJE)**. Elle soumet toute proposition d'article à une expertise indépendante. Elle est indexée dans les bases internationales Medline Excerpta Medica/EMBASE, BDSP, PASCAL, SCOPUS et Science Citation Index, Journal Citation Report/Science Edition.

Son originalité est d'encourager et de faciliter l'échange d'expériences et de connaissances en proposant notamment un service d'accompagnement à la rédaction d'articles.

Ses rubriques

Santé publique propose trois rubriques :

1. Politiques, expertises et interventions en santé publique présente plus particulièrement

les articles en rapport avec la promotion de la santé la prévention, l'éducation pour la santé, les interventions et les politiques de santé ;

2. Pratiques et organisation des soins présente les articles sur les services de soins, sur l'optimisation des systèmes de soins et sur la protection sociale. Les articles publiés dans cette rubrique sont en accès libre sur l'internet ;

3. Afrique, santé publique et développement présente des articles analysant des problématiques de santé et/ou visant à l'amélioration de systèmes de santé en Afrique.

La Rubrique « Pratiques et organisation des soins » a été intégrée à la revue **Santé publique en Janvier 2013**. Elle reprend le titre de l'ancienne revue de la Cnam-TS, aujourd'hui intégrée dans **Santé Publique** afin de décloisonner les secteurs de la prévention et de la recherche en services de santé, rapprochement reconnu comme un enjeu majeur pour l'évolution des systèmes de santé.

Types d'articles

Recherche originale

Articles sur des études et recherches empiriques, des évaluations ou analyses d'interventions.

Article court

Articles courts, selon le plan imred, sur des résultats d'études, pouvant précéder, dans la discussion, les implications intéressantes pour les décideurs.

Synthèse des connaissances

Articles de synthèse ou de revues analytiques ou critiques de la littérature existante.

Lettre du terrain

Articles courts présentant des expériences nouvelles sur des interventions en santé publique.

Opinion et débat

Articles courts débattant d'un sujet d'actualité en santé publique.

Lettre à la rédaction

Commentaires ou réactions sur des articles publiés, afin de favoriser les discussions scientifiques.

Son équipe

Rédacteur en chef : François Alla

Rédacteurs en chef adjoints : Christine Ferron, Françoise Jabot, Jean Pascal

Rédacteurs associés : Georges Borgès da Silva, Alain Douiller, Hélène Kane, Joëlle Kivits

Secrétaire de rédaction : Isabelle Génovève

Membres : François Baudier, Vincent Boissonnat, Georges Borgès da Silva, Bérengère Davin, Christine Ferron, Laurence Fond-Harmant, Virginie Halley des Fontaines, Françoise Jabot, François Latil, Colette Ménard, Jean Pascal, Anne Sizaret, Hélène Valentini

Comité de rédaction associé « Afrique, santé publique & développement » : Joseph Benie Bi Vroh, Laurence Fond-Harmant, Roch A. Hougnihin, Mohamed Hsairi, Hélène Valentini, Abdelkrim Soulimane, Anta Tal Dia, Issa Wone, Djamel Zoughailech.

Bulletin d'inscription

Besançon, du 28 juin au 3 juillet 2015

I. Le candidat

Mme/M. Nom :

Prénom :

Fonction :

Institution :

Adresse professionnelle :

.....

.....

Tél :

Fax :

Courriel :

Adresse personnelle :

.....

.....

Tél :

Fax :

Courriel :

Signature du candidat :

Formation initiale :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Parcours professionnel :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Modules souhaités
(Vous devez choisir un module parmi les 15 proposés)

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

A classer par ordre de préférence, en sachant qu'un seul module sera retenu.

II. Adresse de facturation

Nom et adresse complète de facturation :

.....

Code postal :

Ville :

Pays :

Tél :

Fax :

Courriel :

Pour les organismes, numéro de SIRET :

L'action à laquelle un stagiaire aura participé sera facturée pour sa totalité, quel que soit le temps de présence au cours du stage.

Annulation d'inscription : la totalité du montant de l'inscription sera due pour tout désistement après le 31 mai 2015.

Signature et cachet :

En fonction des modules, les demandes d'inscription peuvent être traitées par ordre d'arrivée ou à partir des éléments contenus dans la lettre de motivation et le dossier du candidat.

Ce bulletin d'inscription est à retourner accompagné d'une lettre de motivation à :

**Faculté de médecine et de pharmacie
Université d'été francophone en santé publique
19 rue Ambroise Paré - CS 71806 - 25030 Besançon cedex**

**Le paiement est à joindre à la fiche d'inscription.
Il doit se faire par chèque, à l'ordre de l'Agent comptable
de l'Université de Franche-Comté.**

Adresse de la formation (du lundi au vendredi)

Faculté de médecine et de pharmacie - Les Hauts de Chazal

19 rue Ambroise Paré - 25000 Besançon

Téléphone du standard de la faculté : 03 63 08 22 00

Adresse de l'accueil du dimanche

Le Kursaal

Place du Théâtre - 25000 Besançon

Au centre-ville, à côté du Théâtre municipal et de la place Granvelle.



crédit photos : François Baudier, Jean-Luc Bonvalot, Marin Hock, Georges Pannetton.

Bienvenue à Besançon ...

Capitale de la Franche-Comté (à seulement 2h30 de Paris en TGV et 1h30 de Lausanne par la route), Besançon, ville d'art et d'histoire, est heureuse de vous accueillir pour une semaine de formation et d'échanges, mais aussi de découverte culturelle...

Les enseignements auront lieu à la Faculté de médecine et de pharmacie des Hauts de Chazal. Vous intégrerez le groupe de votre module pour toute la durée de la formation mais vous aurez l'occasion d'échanger avec les autres participants (professionnels, enseignants, citoyens, étudiants, personnalités invitées...) lors des conférences débats et des temps conviviaux prévus tout au long de la semaine.

Un programme touristique et culturel vous sera d'ailleurs proposé, sur inscription, le mercredi 1er juillet après-midi. Vous partirez ainsi à la découverte de la ville et de son patrimoine, en compagnie d'un guide conférencier.

Besançon, est aussi la ville où de nombreuses personnes célèbres sont nées, ont vécu ou ont séjourné : Victor Hugo, les Frères Lumière, Pasteur, Proudhon...

Au détour des rues, vous découvrirez des statues, des maisons qui témoignent encore de leur présence.

